

2016/035

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 18

Séance du lundi 12 septembre 2016

Par suite d'une convocation en date du 06 septembre 2016, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 12 septembre 2016 à 19h30 sous la présidence de M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.

**Étaient présents :**

M. CROS Samuel	Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. VOLLE Stéphane	Mme CROUZET Béatrice
M. ALLIER Jérôme	Mme COSTE Marie-Claire
M. FLECHON Vincent	Mme GIGON Christine
M. MONTEIL Bernard	Mme LÉVÊQUE Marie-José
M. MARTINS DE FREITAS Éric	Mme PRUDHON Claude
M. THÉRY Jacques	

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Absents ayant donné procuration:**

M. LECOMTE Marc a donné procuration à Mme PRUDHON Claude  
M. PARRA Baltazar a donné procuration à M. THÉRY Jacques  
Mme SERRE Océane a donné procuration à M. JEANNE Jean-Pierre

**Absente excusée:**

Mme VIVION Jacqueline

*Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme GIGON Christine est élue pour remplir cette fonction.*

**DELIBERATION N° 04- 12/09/16**

**SIGNATURE CONVENTION CENTRE DE GESTION POUR LA MEDECINE PROFESSIONNELLE**

Depuis 2008 la commune de COUX adhère au service de médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Ardèche.

Le Conseil d'Administration du Centre de Gestion a délibéré sur une augmentation du tarif des visites par agent qui passerait de 59€ à 62€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.

Pour copie conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Le Maire,  
Jean-Pierre JEANNE.

 